

G-04 — Politique de conservation et de suppression

Référence du document : G-04 | Région : Global | Version : [À COMPLÉTER] | Date d'entrée en vigueur : [À COMPLÉTER]

DOCUMENT DE TRAVAIL — CONTRÔLE DE PUBLICATION : ne pas publier avant validation des dépendances de lancement correspondantes. Tout texte marqué « À FINALISER AVANT PUBLICATION » doit être résolu et supprimé avant mise en ligne.

1. Objet

La présente politique décrit les règles applicables à la conservation, la récupération et la suppression des données associées à l'utilisation de RedTree, service édité par SIMG SASU.

Elle complète la Politique de confidentialité RedTree.

2. Principes

RedTree applique les principes suivants :

l'utilisateur conserve le contrôle de ses données ;

l'annulation d'un abonnement ne constitue pas une demande de suppression du compte ;

un downgrade ou la désactivation d'une fonctionnalité ne provoque jamais automatiquement la suppression des données ;

les données ne sont pas conservées indéfiniment sans finalité ;

une demande de suppression du compte entraîne la suppression des données associées, sous réserve des données devant ou pouvant légalement être conservées.

3. Suppression d'un contenu

L'utilisateur peut supprimer individuellement les contenus pour lesquels RedTree propose cette fonctionnalité.

La suppression entraîne leur retrait des systèmes actifs selon le fonctionnement technique de RedTree.

Le délai technique exact de suppression définitive des copies, sauvegardes ou systèmes secondaires sera précisé après validation de l'architecture de production.

[À CONFIRMER DEV.]

4. Annulation d'un abonnement

L'annulation d'un abonnement met fin au renouvellement de celui-ci.

Elle ne supprime ni le compte RedTree ni automatiquement les données de l'utilisateur.

L'utilisateur peut continuer à accéder aux fonctionnalités correspondant à son abonnement jusqu'à la date effective de fin de celui-ci, sauf situation particulière prévue par les conditions contractuelles ou la loi.

5. Downgrade ou désactivation d'une fonctionnalité

Un downgrade ou la désactivation d'une fonctionnalité peut modifier les possibilités d'accès, de traitement, de synchronisation ou de stockage disponibles.

Ces opérations ne provoquent jamais automatiquement la suppression des données concernées.

Lorsqu'elles rendent certaines données normalement inaccessibles, RedTree prévoit une période permettant leur récupération ou leur export pendant au moins 30 jours.

6. Fin de l'essai gratuit

L'expiration de l'essai gratuit de 30 jours sans souscription payante ne déclenche aucun paiement.

Elle ne constitue pas non plus, à elle seule, une demande de suppression du compte ou des données.

Les fonctionnalités devenues indisponibles peuvent être désactivées conformément aux conditions de l'offre.

7. Suppression du compte

L'utilisateur peut demander la suppression de son compte RedTree.

Cette possibilité sera accessible :

depuis RedTree lorsque la plateforme concernée l'exige ;

depuis une page Web publique de demande de suppression de compte.

[Implémentation technique finale À CONFIRMER DEV.]

La suppression du compte entraîne la suppression ou l'anonymisation des données personnelles associées qui ne doivent plus être conservées.

8. Données pouvant être conservées après suppression

Certaines informations peuvent être conservées lorsqu'elles sont nécessaires notamment :

au respect d'une obligation comptable ou fiscale ;

à la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice ;

à la prévention ou à l'investigation d'abus ou incidents de sécurité lorsque cette conservation est légitime ;

au respect d'une autre obligation légale.

Ces données ne sont alors plus utilisées pour fournir normalement le service RedTree et leur accès est limité à la finalité justifiant leur conservation.

9. Données de paiement et facturation

Les informations nécessaires à la comptabilité, à la facturation et à la preuve des transactions sont conservées pendant les durées imposées ou permises par la réglementation applicable.

Les données complètes de carte bancaire ont vocation à être traitées directement par le prestataire de paiement et non conservées par SIMG SASU.

[Flux Stripe final À CONFIRMER DEV.]

10. Sauvegardes

Une donnée supprimée des systèmes actifs peut subsister temporairement dans des sauvegardes techniques.

Ces copies ne doivent pas être restaurées dans l'environnement actif autrement que pour les besoins légitimes de reprise ou de sécurité du système.

Lorsqu'une sauvegarde contenant des données supprimées est restaurée, les mécanismes nécessaires doivent permettre de préserver ou réappliquer les demandes de suppression déjà exécutées.

La durée maximale de persistance dans les sauvegardes sera fixée après confirmation de leur fonctionnement réel.

[À CONFIRMER DEV.]

11. Sous-traitants et services externes

Lorsqu'une donnée devant être supprimée a été transmise à un sous-traitant dans le cadre du fonctionnement de RedTree, SIMG SASU applique les mécanismes nécessaires pour que la suppression soit également prise en compte par le prestataire lorsque cela est requis et techniquement applicable.

Cela concerne notamment, selon l'architecture effectivement utilisée :

l'hébergement ;

les sauvegardes ;

les communications transactionnelles ;

les services de paiement ;

les services de transcription ;

les traitements d'intelligence artificielle, notamment OpenAI / ChatGPT ;

les outils techniques éventuellement utilisés.

Les mécanismes et délais propres à chaque prestataire seront intégrés après validation de l'architecture définitive.

[À CONFIRMER DEV.]

12. Services cloud connectés par l'utilisateur

Lorsque l'utilisateur utilise une sauvegarde ou synchronisation externe, notamment Google Drive, la suppression dans RedTree ne signifie pas nécessairement qu'une copie située dans le service externe sera également supprimée. OneDrive et Dropbox ne sont pas intégrés au lancement.

Le comportement dépend du mode de synchronisation choisi et de l'architecture technique de l'intégration.

RedTree indiquera clairement les conséquences d'une suppression lorsque cette distinction est pertinente.

[Fonctionnement exact À CONFIRMER DEV.]

13. Export avant suppression

Lorsque cela est techniquement disponible, l'utilisateur peut exporter ses données avant de supprimer son compte.

Lorsqu'une fin d'abonnement ou un downgrade rend certaines données normalement inaccessibles, une période d'au moins 30 jours est prévue pour leur récupération ou leur export.

Les formats disponibles seront indiqués dans RedTree.

[Formats À CONFIRMER DEV.]

14. Demande de suppression

Une demande de suppression pourra être initiée par les mécanismes prévus dans RedTree ou depuis la page Web dédiée.

Des informations permettant de vérifier raisonnablement l'identité du demandeur peuvent être demandées lorsque cela est nécessaire pour empêcher la suppression frauduleuse du compte d'un tiers.

L'utilisateur reçoit une confirmation de la prise en compte de sa demande.

15. Délais

Les demandes de suppression sont traitées dans les délais imposés par la réglementation applicable.

Les délais techniques propres à la suppression des systèmes actifs, fichiers, sauvegardes et sous-traitants seront publiés lorsque l'architecture de production aura été définitivement validée.

[À CONFIRMER DEV.]

16. Registre de suppression

SIMG SASU peut conserver une trace minimale de l'exécution d'une demande de suppression lorsque celle-ci est nécessaire pour démontrer que la demande a effectivement été exécutée.

Cette trace ne doit pas permettre de reconstituer les contenus supprimés.

17. Contact

Toute demande concernant la conservation ou la suppression des données peut être adressée à :

SIMG SASU
37 avenue du Roule, France

France

contact@thesimg.com

+33 (0)1 59 58 01 53

Version : [À COMPLÉTER]

Date d'entrée en vigueur : [À COMPLÉTER]

État d'implémentation

À FINALISER AVANT PUBLICATION : la suppression de compte depuis l'application, la propagation de la suppression aux sauvegardes et l'expiration automatique des sauvegardes ne sont pas implémentées au 1er septembre 2026. Les durées indiquées ci-dessus doivent être confirmées sur la configuration déployée, et la valeur exacte de rétention Cloud Logging relevée, avant publication.